



Concours du second degré

Rapport de jury

Concours externe : CAPLP

Section : génie industriel option matériaux souples

Session 2014

Rapport de jury présenté par : Norbert PERROT

Sommaire

Membres du jury de la session 2014	3
Résultats statistiques	4
Avant-propos	5
Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	7
Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »	16
Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	18
Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »	22
Rapport du jury de l'épreuve « mise en situation professionnelle »	25
Annexe : exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle »	29
Rapport du jury de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier	34

Membres du jury de la session 2014

Président

PERROT Norbert – IGEN

Vice-président

IZAC Christel – IA-IPR – Nantes

Secrétaire du jury

CORBINEAU Valérie – Chef de Travaux – Lycée Léonard de Vinci – Nantes

Membres du jury

BORRIELLO Béatrice – Professeure – Lycée la Calade – Marseille

BOUTIN-ARNAUD Marie-Noëlle – Professeure – Lycée Elisa Lemonnier – Paris

BUSSY Carine – Professeure – Lycée Elisa Lemonnier – Petit Quevilly

CATROU Denis – Professeur – Lycée Jean Monnet – Juvisy - sur – Orge

COULAUD Véronique – Professeure – Lycée Marie Marvingt – Tomblaine

DENEUVILLE-SLOMINSKI Francine – IEN-ET – Lille

DIDIERLAURENT Nadine – Lycée des Métiers d'Art et des services à la personne – Thaon-les-Vosges

DUC Dominique – Professeur – Lycée du Dauphiné – Romans – sur – Isère

ÉMILE- ÉDOUARD Élisabeth – IEN-ET – Grenoble

ESTIENNE Cécile – Professeure – Lycée Edouard Branly – Amiens

LE JONCOUR Dominique – Professeure – Lycée de la Mode – Cholet

LEBRETON Martine – Professeure – Lycée Robert Buron – Laval

LECOT Corinne – Professeure – Lycée Jean Mermoz – Vire

LOQUET Laetitia – Professeure – Lycée André Malraux – Béthune

MYKAJ Sandrine – IEN-ET – Caen

PERETTI Dominique – IEN-ET – Nancy – Metz

SÉNÉLAS Annick – Chef de travaux – Lycée La Peupleraie – Sallaumines

SOW Abdoulaye – IEN-ET – Reims

STROEYMEYT Heidi – Professeure – Lycée Raoul Follereau – Belfort

VAUVERT Valérie – Professeure – Lycée Jean Mermoz – Vire

Les épreuves d'admission se sont déroulées au lycée Léonard de Vinci du 24 au 27 juin 2014 dans de très bonnes conditions.

Les membres du jury adressent de vifs remerciements à madame la Proviseure du lycée Léonard de Vinci de Nantes et à ses collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé.

Résultats statistiques

Inscrits	Nombre de postes	Présents à la 1 ^{re} épreuve d'admissibilité	Présents à la 2 ^e épreuve d'admissibilité	Admissibles	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis
86	35	46	45	37	23	17

Moyenne obtenue par le premier candidat admissible	16,8
Moyenne obtenue par le dernier candidat admissible	6,0
Moyenne obtenue par le premier candidat admis	15,3
Moyenne obtenue par le dernier candidat admis	7,5

Avant-propos

Cette session est la première qui répond aux attentes de l'arrêté du 19 avril 2013, publié au JORF du 27 avril 2013, fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Ces concours n'ont pas pour objectif de valider uniquement les compétences scientifiques, technologiques et professionnelles, ils doivent aussi valider les compétences pédagogiques qui sont souhaitées par l'État employeur qui recrute des enseignants.

Pour cette session, il a été impossible de pourvoir toutes les places (35), dans la mesure où seulement quarante-cinq candidats ont composé pour les deux épreuves d'admissibilité. Trente-sept candidats ont été déclarés admissibles, et seulement vingt-trois se sont présentés aux deux épreuves de la session d'admission. Cela est regrettable dans la mesure où les besoins dans les établissements scolaires sont grands.

Pour l'admissibilité, la première épreuve est classique, mais la deuxième est consacrée entièrement à la validation des compétences pédagogiques. Les résultats obtenus sont encourageants pour une première fois, mais les candidats doivent dans leur préparation réfléchir à une organisation pédagogique liée aux compétences à faire acquérir aux élèves. Cette organisation doit être découpée en séquences, elles-mêmes découpées en séances. Pour chaque séance, la réflexion doit porter sur les prérequis nécessaires, les objectifs à atteindre et les activités à mettre en œuvre. L'évaluation, la remédiation, la différenciation pédagogique, l'accompagnement personnalisé, les relations avec les disciplines de l'enseignement général doivent impérativement être intégrés dans la préparation des futurs candidats.

Ceux-ci doivent aussi prendre en compte l'évolution des diplômes et de leurs finalités, et en particulier celle du baccalauréat professionnel qui n'est plus le baccalauréat MMIC mais le baccalauréat métiers de la mode.

L'évaluation de cette épreuve est basée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013).

Les deux épreuves d'admission, dont le coefficient total est le double de celui des épreuves d'admissibilité, ont eu une influence non négligeable sur le classement. J'invite les candidats et leurs formateurs à lire avec application les rapports de ces deux épreuves afin de bien appréhender les compétences qu'elles évaluent. La préparation à ces deux épreuves doit être commencée dès l'inscription au concours. Proposer une séquence pédagogique à partir d'activités expérimentales ne s'improvise pas et nécessite une préparation rigoureuse.

L'élaboration du dossier pour la deuxième épreuve d'admission impose de prendre contact avec une entreprise afin de trouver un support innovant qui doit participer au transfert de technologie de l'entreprise vers l'Éducation Nationale. Trop de candidats élaborent leur dossier à partir d'un produit qu'ils ont conçu. Cela ne correspond pas à l'esprit de cette épreuve. J'invite les futurs candidats à ne pas attendre les résultats de l'admissibilité pour commencer la préparation du dossier.

Pour les deux épreuves d'admission, l'accès à l'Internet était autorisé afin de mettre les candidats dans les conditions du métier qu'ils envisagent d'exercer. La réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Compte tenu du ratio entre le nombre de candidats présents aux épreuves et le nombre de places, cette session 2014 du CAPLP génie industriel option matériaux souples peut être comparée à un

examen. Si globalement, les candidats présents à cette session d'admission étaient bien préparés, l'admission n'a pu être prononcée pour ceux dont les prestations n'ont pas donné la garantie qu'ils étaient aptes à embrasser la carrière de professeur de lycée professionnel dans l'option matériaux souples.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochables.

Le CAPLP impose de la part des candidats un comportement et une présentation exemplaires. Le jury reste vigilant sur ce dernier aspect et invite les candidats à avoir une tenue adaptée aux circonstances particulières d'un concours de recrutement de cadres de catégorie A de la fonction publique.

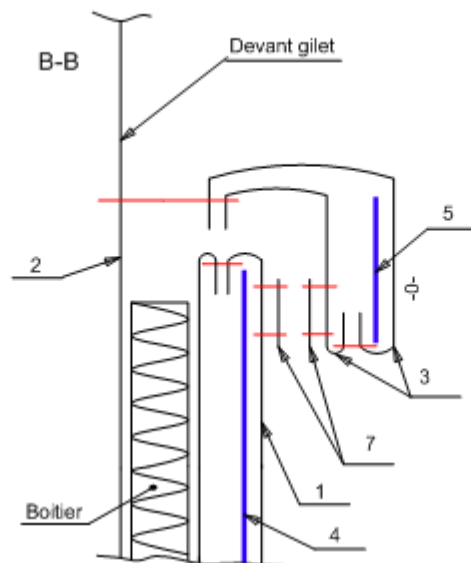
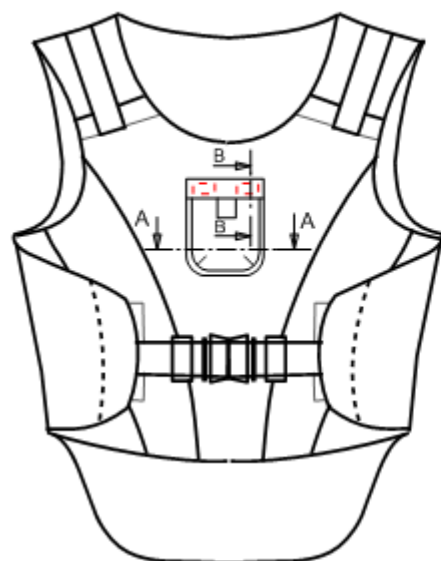
Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats du CAPLP génie industriel option matériaux souples.

Norbert PERROT
Président du jury

Éléments de correction de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

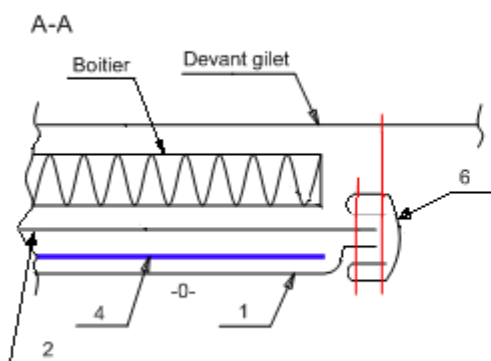
1^{re} partie : étude et conception d'une poche en respectant les contraintes d'un cahier des charges

Document réponse DR 1 : solutions technologiques – proposition de corrigé



La proposition du candidat devra respecter les contraintes suivantes :

1. Dimensions poches supérieures à celles du boitier (hauteur 77 mm, largeur 57 mm, épaisseur 20 mm) + aisance + épaisseur mousse.
2. Forme adaptée au volume du boitier.
3. Maintien du boitier assuré lors des mouvements du cheval et du cavalier.
4. Ajout d'une mousse de protection pour protéger le boitier des chocs.
5. Bouton SOS situé à l'avant de l'appareil accessible sans manipulation.
6. Bouton marche arrêt situé à l'arrière du boitier accessible de l'intérieur du gilet.



Plusieurs solutions sont possibles.

Sur ce document, les éléments suivants doivent apparaître :

- les contours de la poche en trait fort,
- les plans sécants et les sections correspondantes,
- les repères de nomenclature,
- la nomenclature complétée.

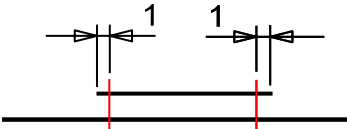
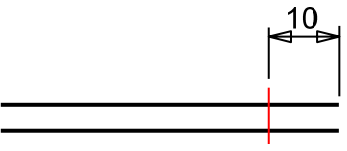
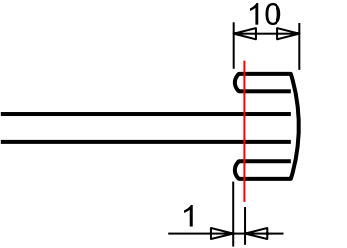
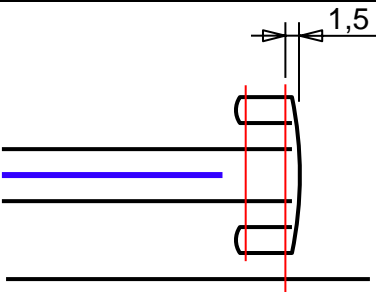
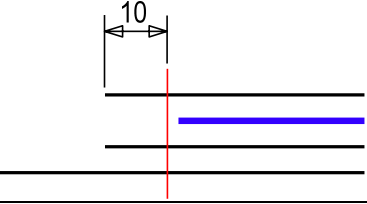
Proposition de corrigé :

- poche à soufflet permettant de placer le boitier de géolocalisation, plaquée sur le haut du devant,
- le dessus de la poche est évidé pour permettre l'accès direct au bouton SOS,
- la protection contre les chocs est assurée par une mousse insérée dans la poche et le rabat,
- le rabat est ajouté pour maintenir le boitier et assurer la non éjection.
- le devant est évidé par une fenêtre (boutonnière) pour permettre l'accès au bouton marche/arrêt de l'intérieur du gilet,

7	1	Ruban auto agrippant	20mm polyamide
6	1	Blais	20mm nylon
5	1	Renfort rabat	Mousse Ethafoam 8mm
4	1	Renfort poche	Fluoline 270
3	2	Rabat	
2	1	Doublure poche	
1	1	Poche dessus	
Rp	Nb	Désignation	Matière
Nomenclature de la poche			

Document réponse DR 2 : gamme opératoire

Proposition de corrigé en lien avec la poche proposée

N°	Opérations	Schémas	Directives
1	Réaliser boutonnière sur devant gilet.		Selon pointages. Sur machine boutonnières, point 304.
2	Tracer contour poche sur devant.		À l'aide d'un gabarit
3	Plaquer rubans auto agrippant sur dessus poche et sur dessous rabat.		Nervure + croisillon
4	Coulisser dessus poche/doublure poche. Coulisser rabat.		À partir des crans jusqu'aux pointages en formant l'évidement. Cranter - retourner - ressortir angles.
5	Assembler onglet bas poche.		
6	Border tour de poche.		À l'aide d'un guide bordeur, en 1 opération.
7	Insérer mousse dans poche et dans rabat.		
8	Réaliser points d'arrêt sur les 2 côtés haut de poche.		Couper excédent de biais. Sur machine points d'arrêt, point 304.
9	Plaquer poche sur devant.		Selon tracé du contour.
10	Plaquer rabat sur devant		À 10 mm haut de poche.
11	Éplucher Contrôler.		

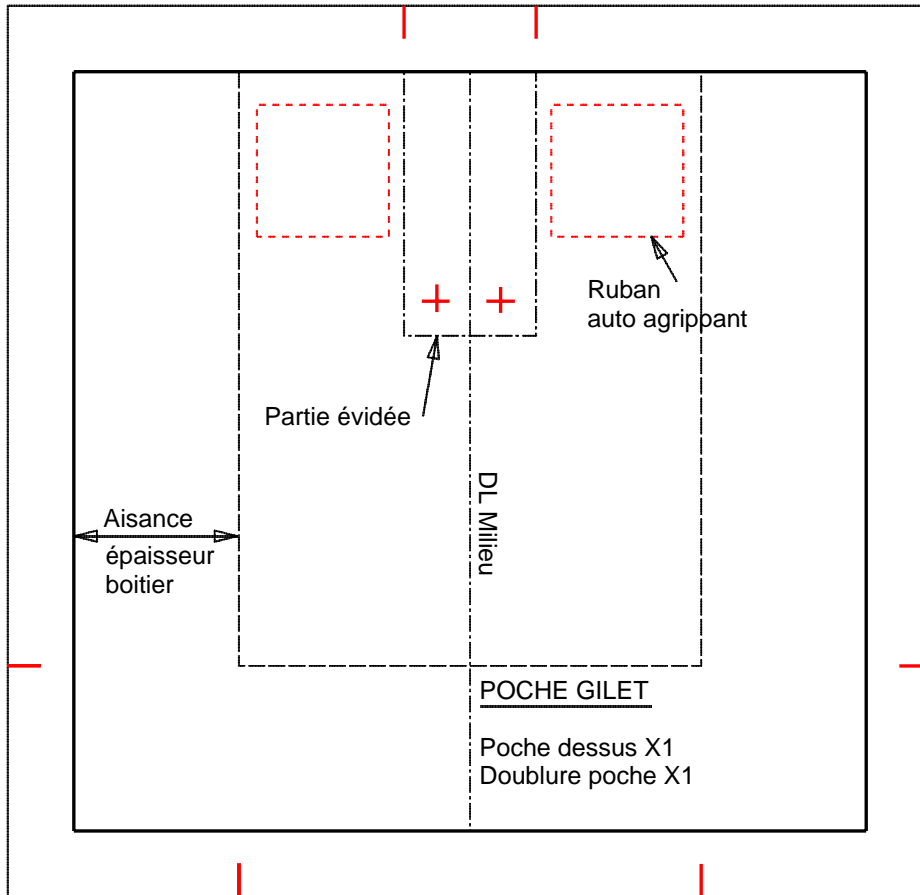
Document réponse 3 : fiche matières et fournitures de la poche « boîtier »
Proposition de corrigé en lien avec la poche proposée

	Références	Caractéristiques techniques	Justification des choix
Matière poche	FLUOLINE 270/50	Tissu haute visibilité, Traité déperlant, Résistance à la traction : ISO 13934-1 (140 daN), Résistance à la déchirure : NF G07-149 (4daN), Mélange coton/polyester (50/50).	Cette matière répond à la demande du cahier des charges : – déperlant ; – haute visibilité ; – résistances à la traction et à la déchirure élevées.
Matière anti-chocs	Mousse de PE TYPE ETHAFOAM 35 kg/m ³ Référence : 0006076 Noir, épaisseur 8 mm	Mousse de polyéthylène à structure alvéolaire dense et flexible. Elle est résistante et robuste.	Sa structure assure la protection du boîtier de géolocalisation : – capacité d'absorber les chocs en cas de chutes ; – atténue des vibrations lorsque le cheval se déplace ;
Moyen de fermeture	Ruban auto-agrippant 20 mm Référence : 20 SNB Noir	100 % polyamide.	Permet une ouverture facile et rapide, tout en assurant le maintien du boîtier dans la poche.

Sur feuille format A3 : patronnage poche gilet

Proposition de corrigé en lien avec la poche proposée

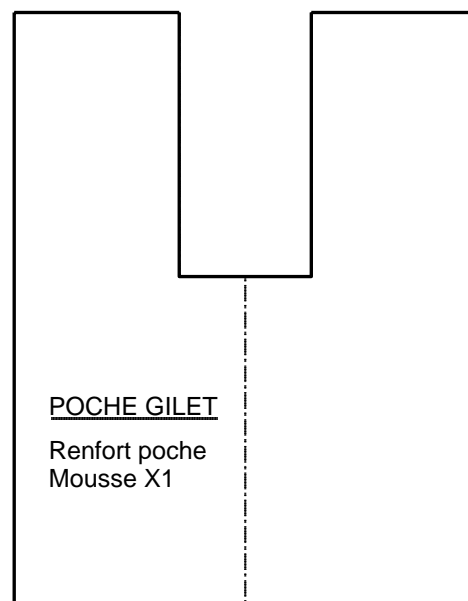
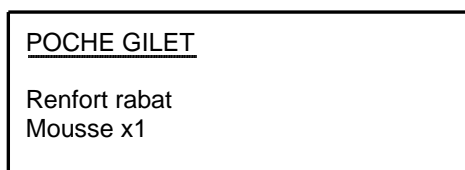
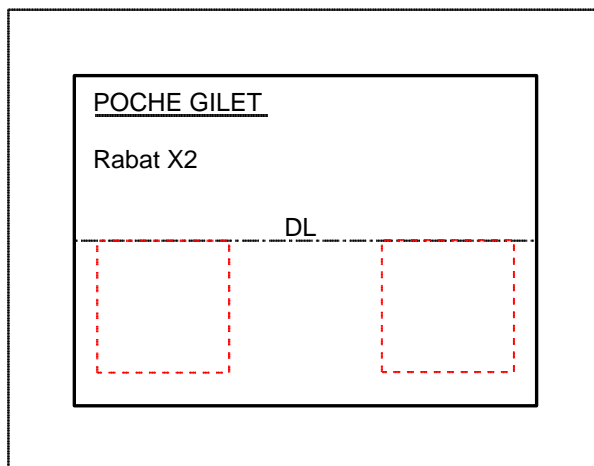
Différentes solutions sont envisageables, elles doivent respecter les contraintes du cahier des charges.



Patronnages tracés à échelle 1/1.

Respect des règles de patronnage :

- tracés nets et précis,
- pointages, crans,
- DL,
- valeurs de couture,
- inscriptions utiles.



2° partie : étude des caractéristiques techniques des mousses

2.1. Calculer la masse de mousse utilisée pour la protection devant et dos du gilet

Densité de la mousse : 35

Épaisseur : 30 mm

35 kg = 35 000 g

30 mm = 0,03 m

Volume = $1,12 \text{ m}^2 \times 0,03 \text{ m} = 0,0336 \text{ m}^3$

Masse de la mousse en grammes = volume x densité = $0,0336 \times 35\,000 = 1\,176 \text{ g}$

Masse de la mousse en kg = 1,176 kg

2.2. Argumenter l'acceptation ou le rejet de cette mousse vis à vis du critère du poids

Poids du tissu du gilet = 302 grammes (+/- 5 %).

Poids du tissu du gilet avec la tolérance + 5% = $302 + 5\% = 317,1 \text{ g}$

Poids de la mousse = 1176 grammes.

Poids total (avec tolérance maximale du poids du gilet) = $317,1 + 1176 = 1\,493,1 \text{ g}$.

Conclusion :

La mousse proposée, référencée PE Ethafoam 35 kg/m³ pour renforcer le dos et le devant du gilet est **acceptable** par rapport aux contraintes de poids du gilet.

2.3. Calculer le nombre maximal de chutes à atteindre avant de changer la mousse de protection.

Épaisseur mousse **30 mm** - Limite épaisseur pour remplacement = **25 mm**

À chaque chute, la mousse se comprime, et ne reprend que **99,30 %** de son épaisseur initiale une fois la contrainte supprimée.

Détails tableau ci-dessous

$$29,79 = (30 \times 99,30) / 100$$

$$29,58 = (29,79 \times 99,30) / 100$$

Nombre de chutes	Épaisseur initiale	Épaisseur après choc
	100%	99,30%
1	30	29,79
2	29,79	29,58
3	29,58	29,37
4	29,37	29,17
5	29,17	28,96
6	28,96	28,76
7	28,76	28,56
8	28,56	28,36
9	28,36	28,16
10	28,16	27,96
11	27,96	27,77
12	27,77	27,57

13	27,57	27,38
14	27,38	27,19
15	27,19	27,00
16	27,00	26,81
17	26,81	26,62
18	26,62	26,44
19	26,44	26,25
20	26,25	26,07
21	26,07	25,89
22	25,89	25,70
23	25,70	25,52
24	25,52	25,35
25	25,35	25,17
26	25,17	24,99
27	24,99	24,82

Conclusion :

Le nombre maximal de chutes à atteindre pour remplacer la mousse du gilet est de **25**.

3^e partie : étude de la qualité

3.1. Analyser les causes de non-qualité

Chiffrage des réclamations (poids réel) :

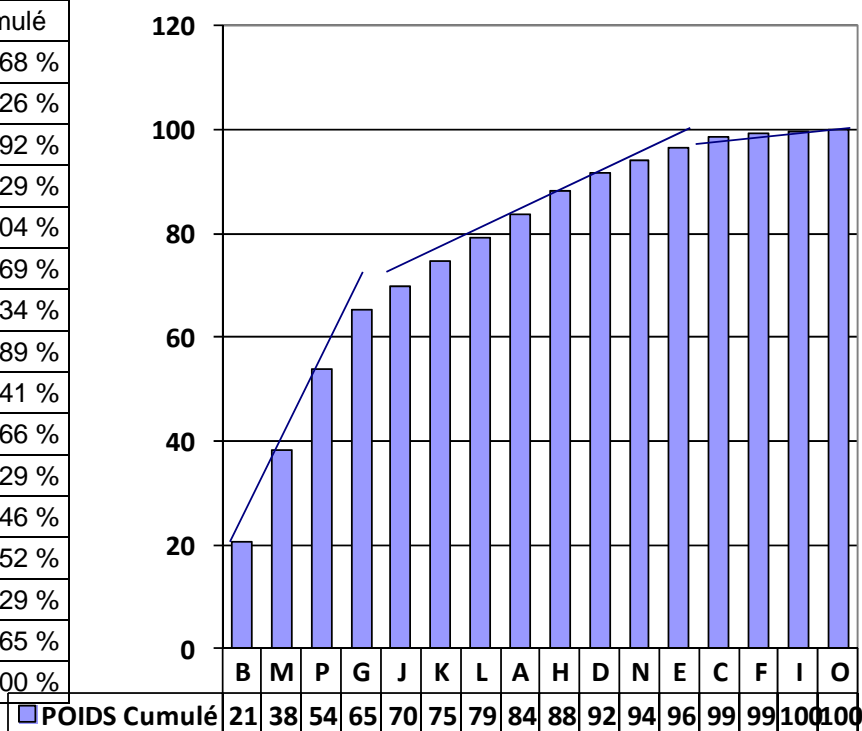
RÉFÉRENCES	QUANTITÉS	COÛT / UNITÉ	POIDS RÉEL
A	88	2	176
B	40	20	800
C	8	10	80
D	42	3	126
E	42	2	84
F	3	10	30
G	22	20	440
H	35	5	175
I	2	7	14
J	92	2	184
K	9	20	180
L	36	5	180
M	34	20	680
N	51	2	102
O	2	7	14
P	86	7	602
Total	592	160	3867

Classement des références par ordre décroissant (poids réel) :

RÉFÉRENCES	QUANTITÉS	COÛT/UNITÉ	POIDS RÉEL	POIDS en %	POIDS Cumulé en %
B	40	20	800	20,68	20,68
M	34	20	680	17,58	38,26
P	86	7	602	15,66	53,92
G	22	20	440	11,37	65,29
J	92	2	184	4,75	70,04
K	9	20	180	4,65	74,69
L	36	5	180	4,65	79,34
A	88	2	176	4,55	83,89
H	35	5	175	4,52	88,41
D	42	3	126	3,25	91,66
N	51	2	102	2,63	94,29
E	42	2	84	2,17	96,46
C	8	10	80	2,06	98,52
F	3	10	30	0,77	99,29
I	2	7	14	0,36	99,65
O	2	7	14	0,36	100
Total	592	160	3867	100,00%	

Courbe de Pareto (non obligatoire)

RÉFÉRENCES	POIDS Cumulé
B	20,68 %
M	38,26 %
P	53,92 %
G	65,29 %
J	70,04 %
K	74,69 %
L	79,34 %
A	83,89 %
H	88,41 %
D	91,66 %
N	94,29 %
E	96,46 %
C	98,52 %
F	99,29 %
I	99,65 %
O	100,00 %



Conclusion :

Zone A = B - M - P - G ⇒ **Problèmes de solidité des coutures à régler en priorité.**

Zone B = J - K - L - A - H - D - N - E ⇒ **Problèmes essentiellement dus aux fournitures.**

Zone C = C - F - I - O ⇒ **En quantité négligeable, problèmes liés à l'usure du tissu et aux fournitures.**

3.2. Définir un axe prioritaire de solutions.

Les problèmes de non qualité sont essentiellement dus à la fabrication en atelier.

Solutions envisageables :

- étudier la confectionnabilité du produit, rechercher des techniques pour augmenter la solidité des coutures et réaliser des tests ;
- vérifier la compatibilité du fil avec les matières (tests de confectionnabilité) ;
- sensibiliser (ou former) le personnel à la qualité ;
- mettre en place un système de contrôle plus performant ;
- former le personnel à des techniques spécifiques si besoin ;
- s'assurer de la qualité du fil et des fournitures (ex : clip PVC, sangles élastiques) auprès des fournisseurs.

4^e partie : question de synthèse

Les éléments techniques essentiels qui permettent de valider les modifications engendrées sont données ci-dessous.

a) pour la conception de la nouvelle poche :

- dimensions poche suffisantes pour volume boîtier ;
- forme poche adaptée à la forme du boîtier ;
- mousse de protection limitée en épaisseur ;
- maintien du boîtier dans la poche ;
- bouton SOS accessible sans manipulation ;
- bouton marche arrêt accessible de l'intérieur du gilet.

b) l'utilisation de la mousse spécifique :

- poids du gilet limité ;
- épaisseur mousse fixée à 30 mm.

c) l'amélioration de la qualité

Le tableau répertoriant les réclamations des clients permet de classer les problèmes de non qualité en fonction de leur coût, et donc de chercher des solutions pour remédier à :

- des problèmes de solidité des coutures à régler dans l'atelier de fabrication ;
- des problèmes de qualité des fournitures, à régler avec les fournisseurs.

Remarque : les éléments techniques essentiels se retrouvent dans le cahier des charges, ce sont les contraintes à respecter.

Rapport du jury de l'épreuve « analyse d'un problème technique »

1. Présentation du sujet

L'étude d'un gilet de protection pour un raid aventure à cheval a servi de support à cette épreuve.

Il s'agit, au travers des quatre parties du sujet, d'évaluer le candidat à appréhender un problème technique et de proposer des solutions argumentées.

La première partie consiste, après avoir identifié les contraintes et proposé des solutions technologiques, à mettre au point les patronnages et la gamme opératoire de montage d'une poche pour accueillir un boîtier de géo localisation. Un choix de matériaux et de fournitures issus d'un catalogue découle de cette proposition.

La deuxième partie permet de valider ou non l'utilisation d'une mousse de protection en calculant sa masse utilisée dans le gilet et d'argumenter la réponse. Le calcul du nombre de chutes recommandées pour le remplacement de la mousse complète l'étude.

L'objectif de la troisième partie est d'analyser les causes de non-qualité du gilet et de les prioriser afin de définir des solutions pour y remédier.

La quatrième partie consiste en une question de synthèse qui permet de s'assurer que le candidat a identifié la problématique et les éléments techniques qui permettent d'y répondre.

2. Analyse globale des résultats

Les résultats présentent des écarts très significatifs selon les parties traitées.

Les candidats ont tous composé la partie « mise au point du produit », mais plus de la moitié d'entre eux n'a pas répondu aux parties « études des caractéristiques des mousses » et « question de synthèse » et seuls, un tiers des candidats a répondu à la partie « étude de la qualité ».

Globalement, les réponses apportées aux questions montrent que les candidats n'ont pas suffisamment analysé les données de la situation professionnelle présentée.

En ce qui concerne la partie « mise au point du produit », elle a été globalement correctement réussie, les patronnages proposés sont conformes au cahier des charges mais certaines gammes n'ont pas été rédigées en conformité avec les solutions technologiques proposées.

Les schémas sont rarement conformes aux attendus, et les tracés manquent de précision, de netteté et de lisibilité.

En revanche, pour ce qui concerne les parties « étude des mousses » et « étude de la qualité », les bases élémentaires de mathématiques ne sont pas suffisamment maîtrisées pour mener à bien l'analyse qui aurait dû permettre des choix ou des propositions argumentés.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Au vu des principales difficultés rencontrées par les candidats, le jury leur conseille de :

- bien identifier les problématiques induites par la situation professionnelle présentée. Le temps passé à la compréhension des contraintes et des limites du système n'est pas du temps perdu ;
- représenter les solutions technologiques, les schémas, les tracés de manière précise, lisible ;

- maîtriser les outils de base mathématiques (multiplication, pourcentage, etc.) ;
- répondre à toutes les questions posées ;
- présenter les réponses en ayant soin de les argumenter au regard de la problématique posée en utilisant des phrases construites ;
- rédiger la question de synthèse de façon synthétique et précise.

De même, une copie soignée, sans rature excessive, des tracés nets et une écriture sans faute d'orthographe paraît comme des fondamentaux dans le futur métier d'enseignant auquel les candidats se destinent.

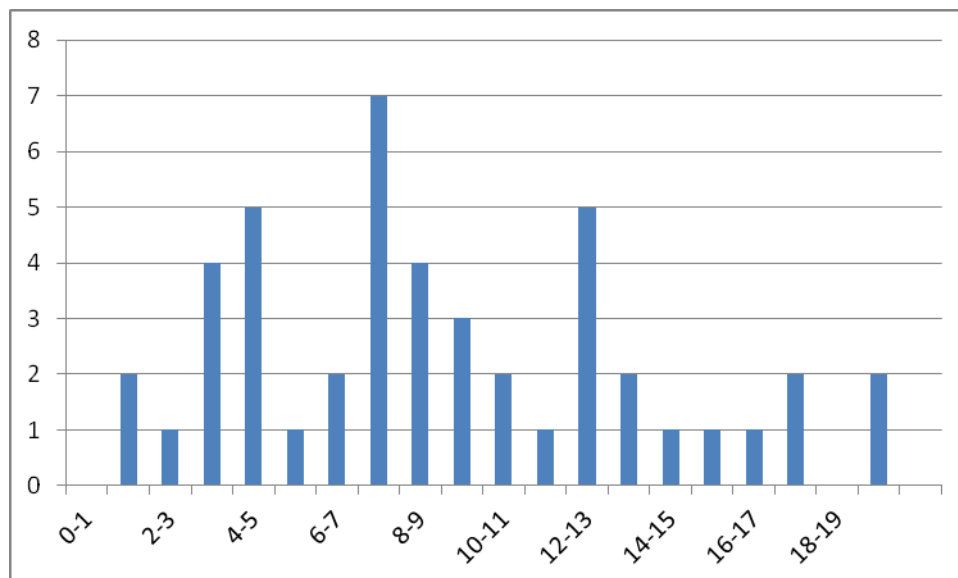
4. Conclusions

Les candidats doivent présenter leur travail de façon structurée, claire, précise, soignée en montrant une démarche d'analyse et de synthèse.

5. Résultats

46 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,1, l'écart-type de 4,8 avec :

- 19,8 comme meilleure note ;
- 1,1 comme note la plus basse.



Éléments de correction de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Analyse de la séquence 1 - le placement de patron en CAO

La séquence se situe au 1^{er} semestre de la classe de terminale. Les élèves ont acquis au cours des classes de seconde et de première, les connaissances et les compétences permettant :

- de s'informer sur les matériaux et d'analyser leurs propriétés physico-mécaniques ;
- de réaliser la coupe d'un prototype.

Le temps global de cette séquence est de 20 heures. Les temps de présentation et de synthèse sont estimés à 2 heures. Afin de favoriser les apprentissages, le temps des séances est variable (entre 1 et 6 heures).

a) Objectifs et nature des séances

Séances	Compétences	Savoirs	Objectifs des séances	Nature des séances
Les textiles écologiques	C2.24	S2.4 S4.2	Rechercher des solutions de réalisation en fonction des contraintes technico-économiques.	TP* : étude de dossier
Le matériel de matelassage	C3.42	S4.31	Organiser le poste de travail de matelassage.	TP* : étude de dossier
Les techniques de matelassage	C3.42	S4.31	Adapter le processus de matelassage en fonction des contraintes liées aux matériaux et aux matériels.	TD* : étude de dossier
L'efficacité	C3.32	S4.31 S4.34	Interpréter les données de placements.	TD* : exercice d'application
Le lancement de production	C3.41	S4.31	Établir un ordre de coupe.	TD* : exercice d'application
Le paramétrage du logiciel de CAO	C3.31	S4.31	Déterminer les contraintes liées aux matériaux et aux modèles.	TD* : activité pratique
Le placement une taille	C3.32	S4.31 S4.34	Réaliser un placement en utilisant les fonctionnalités nécessaires du logiciel. Optimiser un placement automatique	TP* : activité pratique
Le placement multi-taille	C3.33	S4.31 S4.34	Choisir les tailles à imbriquer. Optimiser le placement en CAO en imbriquant des tailles multiples.	TP* : activité pratique

* TP : travaux pratiques

TD : travaux dirigés

b) Relation entre les séances

La séquence proposée est établie sur une problématique industrielle. **La relation entre les séances** doit amener l'élève à identifier des problèmes et à proposer des remédiations en respectant les diverses contraintes. L'ordre chronologique des apprentissages peut varier en fonction des matériels et des matériaux mis à disposition, mais aussi du profil des élèves (auditifs, visuels et/ou kinesthésiques), de l'organisation mise en place par le professeur (nature de l'activité, travaux en groupe ou individuel).

Exemple de relation entre les séances :

- **une étude de dossier** est réalisée en classe, sur un temps de 8 heures. Il permet dans un premier temps d'étudier les différents textiles écologiques, pour ensuite définir le choix des matériels et des techniques de matelassage en fonction des contraintes et de la texture des matériaux ;
- **un exercice d'application** est réalisé en groupe sur un temps de 6 heures. Il met en relation l'efficacité et le lancement de production ;
- **une activité pratique** est réalisée en groupe sur un temps de 6 heures. Elle rend l'élève acteur de son apprentissage en lui permettant de paramétrer le logiciel de CAO, de réaliser et de comparer des placements uni-taille et multi-tailles.

2. L'utilisation de l'extrait du dossier technique de la jupe ALIX

Séances	Scénario proposé
Les textiles écologiques	La jupe Alix est confectionnée en lyocell, mais le modèle pourrait être réalisé dans d'autres matières écologiques pour répondre au cahier des charges. Pour acquérir de nouvelles connaissances, les groupes de 5 élèves recherchent les caractéristiques d'une matière écologique (naturelle ou artificielle), ou une technique de teinture puis l'exposent à la classe. Le thème de l'exposé est imposé par le professeur qui a fourni une fiche avec les liens internet.
Le matériel de matelassage	Pour réaliser le modèle en série, la coupe des produits nécessite de prendre en compte les diverses contraintes de la matière. Le professeur présente les matériels et les techniques de matelassage et de découpage.
Les techniques de matelassage	En fonction de l'exposé sur les textiles écologiques, le groupe doit : <ul style="list-style-type: none">– rechercher les matériels qui seront utilisés pour la préparation d'une série ;– expliquer et justifier la technique de matelassage retenue.
L'efficacité	En exploitant l'étude des placements de patrons et en fonction du nombre de produits demandés dans le cahier des charges, il est judicieux de :
Le lancement de production	<ul style="list-style-type: none">– comparer les placements proposés ;– définir les placements les plus économiques pour chaque taille ;– préparer un bordereau de coupe ;– traduire un bordereau de coupe en fiches matelas.
Le paramétrage du logiciel de CAO	En fonction de la matière employée pour la jupe ALIX et de ses contraintes, le logiciel de placement de patrons doit être paramétré. Le professeur explique le paramétrage dans sa généralité, fournit une méthodologie aux élèves qui l'appliquent pour la matière lyocell.

Le placement uni-taille	L'étude des placements de patron de la jupe ALIX est réalisée pour un, deux et trois produits par taille. En fonction du paramétrage réalisé précédemment, l'élève est amené à : <ul style="list-style-type: none"> – vérifier si un des placements proposés est le plus économique ; – choisir les tailles à imbriquer pour un placement multi-tailles ; – réaliser un placement multi-tailles plus économique que ceux proposés.
Le placement multi-taille	

3. Séance sur le lycell

a) Prise en compte des contraintes des dossiers pédagogiques et sources

Pour cette partie, le candidat peut reprendre le déroulement de la séance présentée dans le dossier pédagogique pour l'adapter à celle des textiles écologiques.

Le lycell est une matière écologique artificielle, le candidat doit proposer d'autres textiles entrant dans cette catégorie, mais il peut aussi développer les teintures et l'ennoblissement.

L'organisation proposée par le candidat doit être cohérente à la demande, prendre en compte le profil des élèves et les diverses contraintes imposées dans la progression :

- la séance se déroule en classe de 30 élèves ;
- le temps est de 4 heures ;
- la compétence évaluée est la « C 2.24 - Proposer et/ou adapter des solutions technologiques optimales en rapport avec les matériaux et les diverses contraintes ».

b) Fiche de déroulement de séance

Les documents présentés comportent :

- la problématique ;
- l'objectif de formation énoncé dans l'extrait du référentiel ;
- les compétences et les savoirs associés ;
- la durée et la nature de l'activité ;
- le positionnement dans la séquence ;
- les prérequis ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves, la fiche contrat ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, etc...) ;
- l'évaluation de l'objectif.

c) Démarche pédagogique utilisée et organisation de travail au sein de la classe

Après une explication sur le rôle et le fonctionnement de la fiche, l'élève est capable de traiter les différentes informations pour la compléter et proposer une organisation de matelassage.

Le candidat doit tenir compte des divers profils d'élèves pour faciliter leur apprentissage.

L'organisation présentée doit permettre au candidat de vérifier que chaque élève ait acquis la compétence en fin de séance, mais aussi d'aider les élèves en difficultés.

d) Description du travail demandé à l'élève

Les documents remis aux élèves sont compréhensibles, sans faute d'orthographe et de grammaire. Le travail demandé est clair, les documents sources sont notifiés pour faciliter la recherche des informations.

e) Éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer de nouvelles connaissances.

La fiche synthèse permet aux élèves de faire un récapitulatif de la séance. Cette fiche est un document de référence pour que l'élève puisse trouver toutes les informations lui permettant de choisir une solution et/ou de l'adapter, afin de résoudre un problème énoncé.

f) Évaluation de la séance

En fin de séance, le professeur doit être capable de vérifier que chaque élève a atteint l'objectif de la séance par une évaluation formative, de positionner l'élève sur un degré d'acquisition et de proposer des remédiations pour les élèves en difficultés.

4. Évaluation sur le lancement de production

a) Compétence « C 3.41 - Établir un ordre de coupe » évaluée

Dans cette partie, le candidat doit mettre en place l'évaluation sommative de la séance « Le lancement de production » présentée dans le dossier sources. La compétence « C 3.41 - Établir un ordre de coupe » est définie dans la progression annuelle.

b) Description du travail demandé et documents remis aux élèves

Pour donner un contexte industriel concret, le candidat peut reprendre ou modifier la quantité de modèles à produire définie dans le cahier des charges de la jupe ALIX.

Le travail demandé, les documents fournis aux élèves sont clairs et précis. L'élève doit connaître les compétences et les points qui seront vérifiés et évalués.

Les documents remis aux élèves comportent :

- la description du travail demandé à l'élève ;
- les documents de cours « Le lancement de production » ;
- les documents du dossier technique de la jupe ALIX permettant aux élèves de réaliser le travail demandé ;
- la durée et la forme retenue de l'évaluation ;
- les points vérifiés.

c) Forme retenue de l'évaluation

La forme de l'évaluation est sommative. L'élève est évalué en fonction des points clés à vérifier et suivant un barème défini qui lui est remis lors de la distribution des documents. Cette évaluation peut avoir lieu soit à la fin de la séance, soit au début de la séance suivante, soit à la fin de la séquence. La notation entre dans la moyenne du 1^{er} semestre de l'année de terminale.

d) Points clés vérifiés

Les points à vérifier pour l'évaluation sont déterminés et remis aux élèves.

Par exemple, on évalue :

- le relevé des données (quantité de produit par coloris, laize, etc.) ;
- le calcul du nombre de plis ;
- le bordereau de coupe complété ;
- la répartition des matelas ;
- etc.

e) Remédiations proposées

Le candidat doit apporter des remédiations pour les élèves ayant échoué partiellement ou entièrement à cette évaluation.

Rapport du jury de l'épreuve « exploitation pédagogique d'un dossier technique »

1. Présentation du sujet

Les candidats doivent mener les réflexions pédagogiques nécessaires à l'élaboration d'une séquence de formation relative aux enseignements de spécialité du baccalauréat professionnel métiers de la mode - vêtements.

La séquence étudiée est le placement de patron en CAO abordée en début d'année scolaire de terminale Baccalauréat Professionnel. Le sujet s'appuie sur un extrait de dossier technique comportant une présentation du modèle, un extrait du cahier des charges, une étude des placements de patron et une fiche technique.

Le sujet se décompose en quatre parties :

- l'analyse globale de l'organisation de l'enseignement professionnel sur une séquence ;
- l'exploitation de l'extrait d'un dossier technique ;
- l'exploitation d'une séance de travail intégrée dans la séquence développée en première partie ;
- l'étude concernant l'évaluation sommative des compétences abordées lors de la séquence étudiée en première partie.

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les résultats présentent des écarts significatifs entre les copies. Parmi les meilleurs résultats, le jury apprécie la pertinence et la qualité des réponses qui révèlent une compréhension du sujet à traiter et une capacité d'analyse.

Sur la forme, le jury constate que la rédaction manque de lisibilité au niveau de l'écriture (ratures, fautes d'orthographe) des abréviations de mots.

Sur le fond, le jury regrette que :

- l'analyse et l'exploitation des documents soient insuffisantes ;
- certaines parties du sujet ne soient pas traitées ;
- les documents pédagogiques soient incomplets, manquent de structuration, de qualité et de soin ;
- les propositions soient insuffisamment justifiées et manquent de maîtrise des savoirs disciplinaires et de leur didactique.

3. Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux candidats

Le jury constate que certains candidats ont éprouvé des difficultés à interpréter le sujet et à organiser objectivement leurs réponses. Il tient à préciser qu'un candidat, futur professeur, doit être capable, après une étude détaillée :

- d'analyser la problématique posée ;
- de se positionner dans le contexte en relation avec la situation réelle donnée ;
- d'organiser et de proposer une séquence puis une séance de travail pertinentes et cohérentes ;
- d'exploiter un extrait de dossier technique ;

- de concevoir des documents techniques pédagogiques pertinents en respectant les normes en vigueur ;
- de différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun ;
- de construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé ;
- de construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences ;
- de justifier les propositions de leurs choix.

Le jury conseille de prendre en considération les informations suivantes.

La construction d'une séquence peut être présentée sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation de chaque séance ;
- la nature des séances proposées (étude de dossier, activité pratique, exercice d'application) ;
- les compétences visées et les savoirs associés ;
- les relations entre les séances proposées ;
- les horaires permettant une organisation temporelle et optimisée de la séquence.

Le développement pédagogique d'une séance peut être présenté sous forme d'un tableau reprenant :

- l'objectif de formation, la durée et la nature de l'activité, son positionnement dans la séquence, les prérequis nécessaires, la ou les compétence(s) visée(s), les savoirs associés ;
- la liste et la description détaillée des documents distribués aux élèves ;
- les outils didactiques employés ;
- la démarche pédagogique utilisée et l'organisation de travail au sein de la classe (groupe, binôme, individuel, etc.) ;
- la description du travail demandé à l'élève ;
- les éléments de synthèse permettant à l'élève de structurer de nouvelles connaissances ;
- l'évaluation de l'objectif.

Les investigations scientifiques et techniques faites autour d'un support doivent permettre la construction d'un dossier technique et pédagogique.

L'apport de l'environnement numérique éducatif doit faire partie intégrante de la construction des séquences et des séances de travail.

La situation d'évaluation doit permettre :

- de vérifier l'acquisition de savoirs et de compétences ;
- d'évaluer les progrès des élèves.

La construction d'une situation d'évaluation doit reprendre :

- la forme, la durée et la nature de l'évaluation ;
- les compétences évaluées ;
- l'objectif de formation ;
- les points clés vérifiés.

Le jury tient à rappeler aux candidats que des remarques déplacées concernant par exemple la qualité ou la nature du sujet sont particulièrement malvenues.

4. Conclusions

Les candidats doivent présenter l'ensemble de leur travail de façon structurée, claire, précise, et mettre en avant leur démarche pédagogique pour organiser des séquences, des séances d'enseignement et des situations d'évaluation. Ils doivent impérativement préparer l'épreuve dans cette direction.

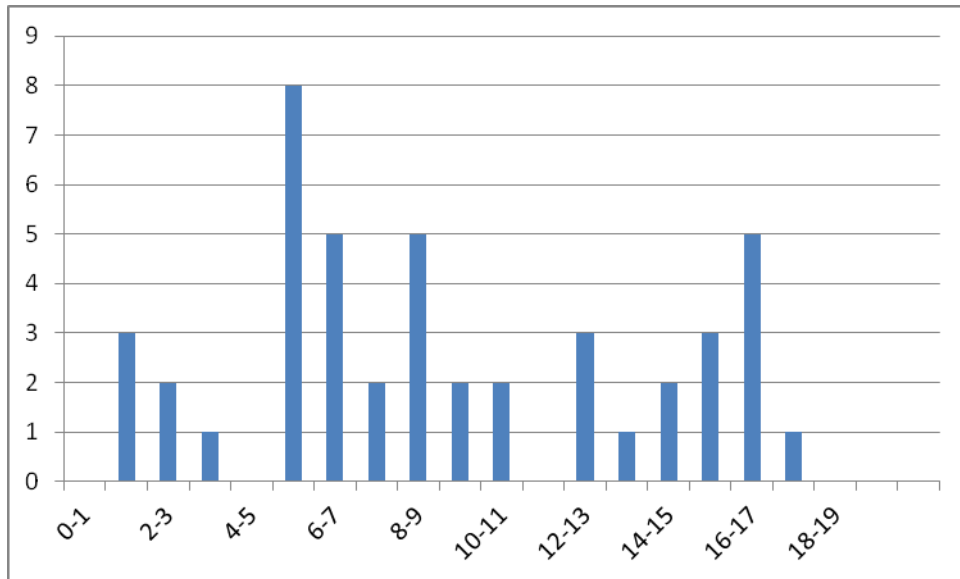
Il semble important pour le jury de rappeler aux candidats qu'ils doivent compléter leur formation générale et technologique au regard des sujets des différentes épreuves, en se rapprochant de

professeurs de la spécialité en lycée professionnel. Le niveau minimal requis est celui du BTS métiers de la mode et du BTS Innovation Textile.

5. Résultats

45 copies ont été évaluées pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 9,2, l'écart-type de 4,8 avec :

- 17,1 comme meilleure note ;
- 1,9 comme note la plus basse.



Rapport du jury de l'épreuve de « mise en situation professionnelle »

1. Présentation du sujet

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'appuie sur des activités de travaux pratiques ; elle est axée sur la conception en CAO et la réalisation d'un produit à partir d'une figurine et d'une base informatisée. Un exemple de sujet est donné en annexe.

Dans un premier temps, le travail à réaliser consiste à mettre au point un modèle en conception assistée par ordinateur à partir d'un modèle de base en respectant le cahier des charges, à découper dans la matière d'œuvre des éléments de patron ou des gabarits à l'aide d'un découpeur (ou manuellement) et à fabriquer le prototype. Dans un second temps, à partir du travail réalisé, il s'agit d'élaborer une séquence de formation et d'en extraire une séance pour une classe de terminale baccalauréat professionnel « métiers de la mode-vêtements » ou « métiers du cuir options maroquinerie-chaussure ».

L'épreuve se termine par un entretien qui permet au jury d'apprécier et d'évaluer les aptitudes du candidat à la communication, à l'expression orale, à l'analyse et à la synthèse. Il permet également de vérifier ses connaissances sur les contenus d'enseignement, les évaluations pédagogiques et les finalités de la spécialité.

2. Analyse globale des résultats

Globalement, les prestations des candidats sont plutôt ternes. Quelques-uns maîtrisent l'outil informatique, d'autres ont besoin d'assistance pour mener à bien la conception du modèle.

Les difficultés rencontrées par les candidats, lors de la transformation du modèle de base, les ont conduits à passer beaucoup plus de temps en conception au détriment du montage. Par conséquent, en majorité, les candidats n'ont pas mené à terme la réalisation du prototype.

Pour la partie pédagogique, la plupart des candidats n'a pas su identifier les difficultés rencontrées. Il en ressort des objectifs de formation pas toujours pertinents au regard du niveau requis. Beaucoup d'entre eux confondent une séquence et une séance pédagogique. L'utilisation des compétences proposées dans le sujet pour le développement de la séance n'a pas toujours été respectée. La partie « développement d'une séance » n'a été que très partiellement abordée, les candidats ne font pas toujours la relation entre objectif, activités des élèves et évaluation.

3. Commentaire et recommandations à l'attention des candidats

L'étude et l'analyse du sujet

Le jury constate que les candidats ont eu des difficultés à analyser la problématique posée et n'ont pas correctement traité le sujet.

Les techniques de conception

L'outil informatique permet une mise en œuvre rapide des notions fondamentales de conception. Les

méthodes de mise au point du patron et du patronnage industriel d'un modèle nécessitent une démarche structurée et une préparation méthodologique.

Les données de base doivent être avant tout contrôlées. Les lignes ne peuvent être déplacées ou supprimées sans avoir de conséquences sur l'ensemble du produit.

Les techniques de réalisation

Les candidats n'ont pas toujours apporté la preuve d'une maîtrise et d'un savoir-faire liés à la connaissance des notions fondamentales des matières d'œuvre, de la mise en œuvre des matériels, des processus de réalisation.

La partie pédagogique

Les candidats n'ont pas toujours préparé sérieusement la partie pédagogique. Certains l'ont même sous-estimée. Ils n'ont pas proposé de plan pour la présentation, leur argumentation s'en est ressentie.

Le sujet, qui reposait essentiellement sur une situation professionnelle avec une problématique identifiée, n'a pas été modélisé dans la construction de la séquence.

La présentation orale

Les candidats n'ont pas su gérer le temps pour la préparation de l'intervention orale. Ils n'utilisent pas le temps imparti de 40 minutes pour l'exposé de la partie pédagogique, celui-ci reste donc souvent trop général et superficiel.

Selon le cursus des candidats, le jury leur conseille :

- d'approfondir ou d'actualiser leur connaissance de l'industrie en effectuant un ou des stages en entreprise, en privilégiant les secteurs innovants ;
- d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider au développement de séquences, de séances pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente.

Commentaires concernant l'option chaussure

Pour cette session, un candidat s'est présenté dans l'option chaussure. Le sujet proposé permettait de vérifier les compétences de conception et de prototypage d'une chaussure femme de type escarpin. La conception CAO et la découpe numérique étaient demandées.

Le candidat a parfaitement maîtrisé l'ensemble des processus de conception et de réalisation en respectant le cahier des charges du modèle proposé et en utilisant efficacement les fonctionnalités logiciel. Il s'est également bien adapté aux matériels mis à sa disposition.

Le candidat a réalisé la totalité des travaux demandés.

La séquence pédagogique et la séance de formation proposées sont cohérentes avec le sujet. Dans cette partie il est important de pouvoir présenter, en plus de l'organisation de la séquence, les méthodes pédagogiques employées ainsi que les outils possibles, notamment numériques.

Le jury insiste pour que les candidats abordent les points suivants :

- l'analyse du travail réalisé ;
- une proposition de séquence pédagogique avec son positionnement dans la progression pédagogique ;
- l'évaluation des élèves ;
- les méthodes de remédiation et d'encouragement.

En conclusion, le jury rappelle qu'une approche professionnelle des outils et techniques de la spécialité est nécessaire, dans tous les domaines de la conception à la réalisation en utilisant les outils numériques de la spécialité (CAO et CFAO).

Le temps de préparation de la partie pédagogique étant très court, il est important de préparer dès le début de l'épreuve les différentes stratégies pédagogiques possibles.

Commentaires concernant l'option maroquinerie

Pour cette session, un candidat s'est présenté dans l'option maroquinerie. Le sujet proposé consistait à construire une maquette au moyen de gabarits réalisés manuellement et en CAO, puis à effectuer un essai technique à partir d'une fiche de préparation, et enfin, à proposer deux types de bandoulières et à réaliser l'une d'entre elle.

Le candidat a réalisé l'essentiel des travaux demandés, hormis la CAO, mais d'une façon peu satisfaisante sur le plan technique et qualitatif, faute de maîtrise des savoir-faire propres à la maroquinerie.

Le jury constate que si le candidat a apporté suffisamment d'importance à la problématique posée et a correctement traité le sujet, l'analyse était parfois erronée ou imprécise faute d'expérience dans le champ de la maroquinerie.

Les techniques de réalisation étaient plus hasardeuses que propres à la maroquinerie. La preuve de la maîtrise n'a pas été apportée, tant pour les gabarits que pour l'essai technique. La réalisation de la maquette a été approximative.

Pour la partie pédagogique, l'objectif de la séance visée (la réalisation d'une poche) n'a pas été inclus dans une séquence et a été traité superficiellement.

La présentation orale fut plutôt satisfaisante, mais le questionnement révéla encore les manques techniques (section de poche, matières, montage, préparation de l'essai) et les réponses ne furent pas convaincantes.

En conclusion, le jury conseille aux futurs candidats, venant de formations connexes à la maroquinerie (vêtement-chaussure), de ne pas sous-estimer les spécificités du métier qu'ils devront enseigner. Le jury conseille aux futurs candidats de se construire un bagage technique solide auprès de maroquiniers aguerris, ou en effectuant des stages en entreprise, et surtout, de ne pas se contenter de quelques connaissances superficielles.

4. Conclusions

Le jury conseille aux candidats de prendre davantage de temps pour étudier l'ensemble des données fournies, notamment l'analyse du modèle de base, avant de le transformer.

La préparation de la conception est essentielle, le « bien-aller » et le montage du prototype en dépendent.

D'une manière générale, cette épreuve nécessite une préparation sérieuse à la CAO, une très bonne maîtrise des techniques de conception et de fabrication et une bonne gestion des temps pour une véritable préparation à l'exposé oral.

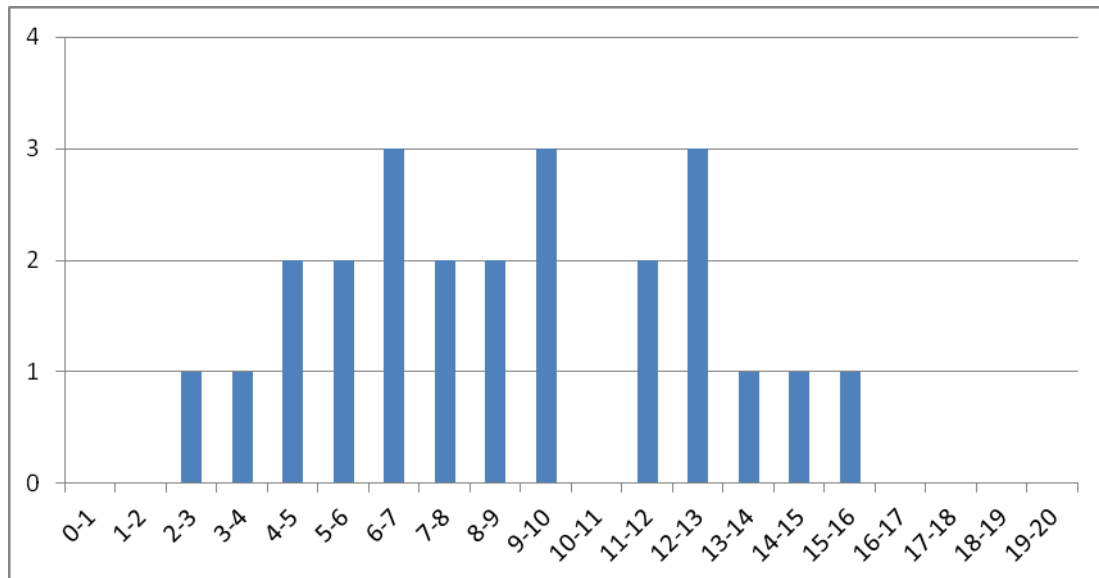
Les fondamentaux de la pédagogie doivent être connus, la logique d'une organisation de formation doit être appréhendée.

Cette épreuve ne peut pas être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de s'y préparer dès l'inscription au concours.

5. Résultats

24 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenues est de 8,7 avec :

- 15,8 comme meilleure note ;
- 2,9 comme note la plus basse.



Annexe : exemple de sujet pour l'épreuve de « mise en situation professionnelle »

SESSION 2014

CONCOURS EXTERNE CAPLP/CAFEP

**Section : GÉNIE INDUSTRIEL
Option : MATÉRIAUX SOUPLES**

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

**Durée des travaux pratiques : 4 heures
Durée de la préparation de l'exposé : 1 heure
Durée de l'exposé : 40 minutes
Durée de l'entretien : 20 minutes**

Coefficient : 2

Mise en situation

Aujourd'hui, le chemisier est devenu un élément à part entière des garde-robes grâce à sa polyvalence. Il s'adapte à chaque style et peut être facilement combiné avec goût toute l'année. Porté seul ou sous un gilet, le chemisier valorise chaque tenue. Il est sport combiné avec un jean ou un short, chic avec une jupe ou un pantalon. Il est pratique pour les loisirs et le quotidien.

Les modèles plus élégants et coupés près du corps sont parfaits pour être portés avec un tailleur ou un blazer. Les couleurs, les coupes et les matières sont aussi différentes que les goûts personnels. La tendance est aux chemisiers modernes en jean, à carreaux, en dentelle, à fleurs ou de couleurs.

Pour répondre à cette tendance, le styliste propose plusieurs modèles correspondant à l'esprit du moment. Après analyse des croquis, le bureau des méthodes décide de prendre comme support l'un de leurs modèles leader : le chemisier classique à manches longues.

L'objectif est d'élaborer une séance de formation pour une classe de niveau terminale du baccalauréat professionnel « Métiers de la Mode-Vêtements » à partir de la réalisation d'un prototype.

Première partie : travaux pratiques (4 heures)

Dans cette partie, à partir des documents techniques ci-joints, le candidat doit :

- réaliser la transformation qui permet de construire le modèle CHE014-B en modifiant un patronnage industriel par transformation numérique d'une image de base et en effectuant le placement de patron sur tissu dossé ;
- vérifier la conformité des solutions retenues en réalisant un prototype du chemisier modifié (sans les surfiles).

Deuxième partie : préparation de l'exposé et présentation

1. Préparation d'une séquence pédagogique (1 heure)

À partir des investigations et des résultats obtenus durant la phase de transformation du modèle CHE014-B lors de l'activité de travaux pratiques, il est demandé au candidat de proposer :

- une séquence destinée à faire acquérir aux élèves les compétences relatives à la réalisation des différentes tâches demandées lors des travaux pratiques ;
- une fiche de préparation d'une séance de formation permettant d'acquérir l'une des compétences terminales C2.3, C2.4, C2.5, C3.2 et C3.3.

2. Présentation devant le jury (40 minutes) et entretien (20 minutes)

Le déroulement de la présentation devra mettre en évidence :

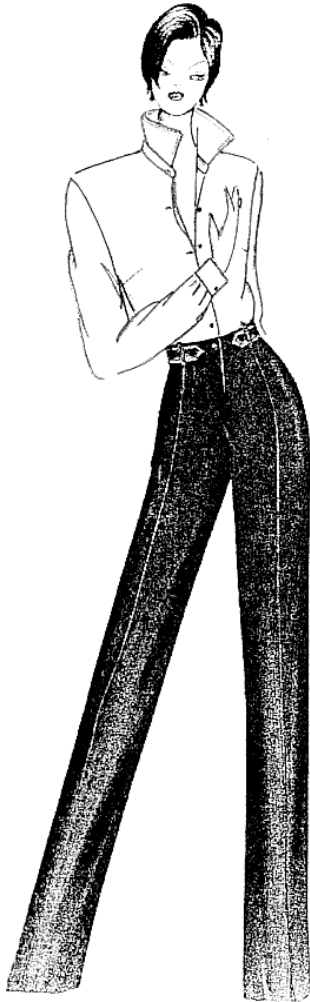
- les objectifs de la séquence et leur relation avec les compétences terminales ;
- les pré-requis ;
- les savoirs technologiques associés ;
- les savoirs nouveaux à transmettre ;
- l'enchaînement des activités de la séquence (chronologie et connaissances nouvelles) ;
- les démarches pédagogiques retenues ;
- les aides pédagogiques utilisées (documents, extraits du dossier technique, vidéo projection, questionnaire...) ;
- les modalités d'évaluation.

L'entretien permet au jury d'approfondir ou de préciser certains points abordés par le candidat lors de l'exposé.

La présentation de la séquence pédagogique et l'entretien permettent au jury d'apprécier les aptitudes de communication, l'expression orale et l'esprit de synthèse du candidat.

Ressources :

- fiche de présentation du chemisier classique (base de travail) ;
- extrait du cahier des charges du modèle retenu par le bureau des méthodes (matière, matériels et équipements à disposition) ;
- poste informatique équipé des logiciels de CAO ;
- poste équipé d'une suite bureautique (Microsoft Office et Libre Office...) ;
- vidéo projecteur... ;
- une clé USB contenant le tracé du modèle CHE013 (format Lectra et Vétigraph), le référentiel du baccalauréat professionnel « Métiers de la Mode-Vêtements » et la fiche construction Col ;
- un poste de piquage (machine plate, type de point 301) ;
- un poste de repassage ;
- 1,50m de voile de coton ;
- 0,30m de toile thermocollante.



Le chemisier est la pièce indispensable dans tout vestiaire féminin qui se respecte : pratique, facile à porter, il se fait tour à tour élégant, citadin, décontracté ou bucolique. En jouant sur les formes, les matières et les imprimés, les chemisiers, blouses et tuniques s'adaptent à toutes les attentes des femmes et s'inspirent de toutes les tendances de la mode chic, ethnique ou romantique.

12	1	Bouton de courtoisie	Plastique	Ø 1,4
11	8	Bouton		
10	1	Triplure pied de col	Coton	Thermocollant
9	1	Triplure col		
8	2	Triplure poignet		
7	2	Pied de col	Coton	Voile
6	2	Col		
5	2	Poignet		
4	2	Patte indéchirable		
3	2	Manche		
2	1	Dos		
1	2	Devant		
Rp	Nb	Désignation	Matière	Renseignement
CHE013				

EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES CHE014-B

Fonction d'usage

Chemisier porté avec une jupe courte à adopter sans hésitation pour le travail ou les sorties shopping entre amies.

Fonction d'estime

Le chemisier estival, avec emmanchures tombantes et revers, col chemisier fermé et empiècement est réalisé dans une étoffe souple travaillée en bi-matière, qui lui donne un agréable confort. Les volants au-devant lui concèdent une allure décontractée et une élégance éthérée.

Éléments techniques :

- empiècement devant et dos ;
- découpe devant avec insertion de volant ;
- dos cintré ;
- col chemisier fermé ;
- patte de boutonnage ;
- revers emmanchure ;
- triplure thermocollante col ;
- triplure thermocollante patte de boutonnage.

Matériaux :

70 % polyester et 30 % coton.

Fournitures :

- 5 boutons plastiques ;
- 1 bouton de courtoisie.

Clientèle : femmes.

Taille : du 38 au 44.

Grade de qualité : prêt à porter.

Conditionnement : sur cintre.

Entretien : lavage en machine conformément aux instructions sur l'étiquette d'entretien.



Rapport du jury de l'épreuve « d'entretien à partir d'un dossier »

1. Présentation de l'épreuve

Le jury rappelle l'évolution des textes réglementaires concernant cette épreuve (JORF n°0099 du 27 avril 2013) et ayant pris effet à la session 2014.

Cette épreuve doit prendre appui sur un dossier réalisé par le candidat à partir d'un **support technique commercialisé et non réalisé par le candidat pour le concours ou d'une situation professionnelle vécue en entreprise**. Elle doit permettre de valoriser les expériences et/ou les réflexions du candidat sur les objectifs, les contenus et les méthodes susceptibles d'être appliquées à la discipline.

Cette épreuve a pour but :

- de transférer des ressources et des compétences technologiques et professionnelles des entreprises vers l'Éducation nationale ;
- d'apprécier, pour la discipline ou la spécialité, la connaissance que le candidat a de l'évolution de celle-ci, de ses enjeux dans la société, de ses applications, de la situation vis-à-vis des autres disciplines ;
- de vérifier les aptitudes à l'expression orale et à la communication en utilisant les outils numériques.

Un poste informatique et un vidéo projecteur sont à la disposition du candidat pendant toute la durée de l'épreuve.

2. Analyse globale des résultats

Globalement les résultats restent moyens. Certains candidats ont été en mesure de :

- répondre aux attentes du jury en étant capables de mettre en évidence leurs connaissances technologiques à des niveaux intéressants (bac pro et plus) ;
- proposer des situations formatrices simples et à les enrichir progressivement en augmentant les niveaux d'exigences des compétences et des connaissances associées visées.

Cependant sur le plan pédagogique, beaucoup de candidats restent sur des situations d'apprentissage trop empiriques. Peu de candidats ont été en mesure de proposer des situations d'apprentissage basées sur un support technique commercialisé ou d'une situation professionnelle vécue en entreprise. Le transfert de leur savoir-faire professionnel en vue d'une utilisation pour des élèves reste très sommaire. Les savoirs technologiques liés aux supports présentés pendant l'activité restent superficiels. Certains candidats confondent compétences, capacités et savoirs associés.

3. Commentaires et recommandations à l'attention des candidats

3.1. Présentation du dossier

Le candidat doit, en trente minutes au maximum, soutenir son dossier en faisant ressortir les points importants de chacune des deux parties (technique et pédagogique) sous une forme synthétique.

L'exposé doit s'appuyer sur des situations présentées dans le dossier. Il est rappelé aux candidats que le jury prend connaissance des dossiers avant l'épreuve et s'assure, lors de l'entretien, de l'authenticité de leur contenu. La remise au moment de l'épreuve d'un second dossier en rapport avec l'exposé ne peut pas être acceptée.

La soutenance se prépare. Il convient de prévoir un plan, un résumé de l'exposé comprenant les deux parties (technique et pédagogique), une introduction et une conclusion de façon à bien gérer le temps imparti. Le jury recommande aux candidats de présenter leur exposé sous la forme de diaporama.

Le candidat doit s'attacher à mettre en évidence :

- les raisons qui ont présidé au choix du thème ;
- la documentation technique rassemblée ;
- le travail personnel réalisé ;
- les objectifs pédagogiques choisis ;
- la structure de la séquence choisie, en particulier le travail demandé aux élèves et les connaissances nouvelles apportées ainsi que la stratégie de leur évaluation.

La partie pédagogique permet au candidat de démontrer qu'il est capable :

- de repérer des séquences pédagogiques pouvant être développées à partir d'une problématique identifiée et d'un référentiel de filière (du CAP au Bac Pro) ;
- de situer ces séquences dans un parcours de formation (par exemple sous forme de tableau synoptique).

Cette partie pédagogique permet aussi au candidat de démontrer :

- qu'il connaît les contenus d'enseignement de la discipline dans les divers niveaux de formation au lycée professionnel ;
- qu'il a réfléchi aux modalités d'évaluation et de suivi des élèves ;
- qu'il a réfléchi à la dimension de la relation avec le milieu industriel ;
- qu'il a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement à celui de la spécialité dans laquelle il devra exercer.

Cette partie pourra viser différents niveaux de formation professionnelle. Le candidat devra développer les axes directeurs d'une séquence (cours, TD, TP et/ou synthèse) en relation avec la problématique identifiée dans la partie technique.

Pour cela le candidat doit :

- fixer les objectifs à atteindre ;
- préciser les acquis utiles pour cette séquence ;
- positionner la séquence pédagogique dans la progression annuelle ;
- proposer les démarches d'enseignement et une organisation de la classe ;
- prendre en compte la diversité des profils des élèves ;
- exploiter et adapter les documents techniques du dossier ;
- proposer une situation d'évaluation et une éventuelle remédiation.

Le jury constate et apprécie :

- l'utilisation des moyens numériques de communication ;
- des supports techniques authentiques et innovants, issus de l'entreprise, présentant une valeur ajoutée et permettant une exploitation pédagogique pertinente ;
- un temps dédié à l'exposé bien géré par les candidats.

Le jury regrette :

- l'absence de problématique lorsque le choix du produit n'est pas induit par une situation réelle d'entreprise ;

- le manque de développement scientifique et technique dans la partie technique ; le candidat ne doit pas se limiter à une description de produits d'entreprise, de matériaux ou de parcours professionnels ;
- l'absence de documents techniques réels (cahier des charges) au profit de documents collectés sur internet ou inventés ;
- l'incohérence des développements pédagogiques proposés au regard des possibilités du produit étudié ;
- le manque d'adéquation entre le support issu de l'entreprise et l'exploitation pédagogique proposée ;
- l'absence de conclusion ;
- la mauvaise qualité de certains dossiers.

3.2. L'entretien

L'entretien de trente minutes permet au jury :

- d'approfondir certains points de l'exposé et du dossier ;
- de demander la justification des solutions adoptées ;
- de faire préciser les exploitations pédagogiques possibles ;
- de mesurer les connaissances du candidat quant à la finalité et l'évolution de la discipline.

Il doit également permettre de vérifier que le candidat a des connaissances élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré et notamment d'un lycée professionnel.

Les candidats, dans leur majorité, ont des connaissances sur les réformes relatives à l'enseignement professionnel d'une part, et à la filière des métiers de la mode d'autre part, même s'ils semblent éprouver des difficultés pour en synthétiser les objectifs. Le jury regrette toutefois une connaissance insuffisante :

- des dispositifs prévus dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle (accompagnement personnalisé, enseignement généraux liés à la spécialité...) ;
- des diplômes (hiérarchie et objectifs de formation) proposés dans la filière des métiers de la mode ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (durée, objectifs, organisation, rôle de l'enseignant...) ;
- des modalités d'évaluation (ponctuel, CCF, etc.) ;
- de l'organisation des enseignements professionnels (horaires dédiés à la discipline, rôle des différents acteurs).

Au cours de l'entretien, le jury peut solliciter l'éthique et la responsabilité du futur professeur, ainsi que sa connaissance du lieu et du contexte d'exercice de sa profession. Le jury rappelle que l'acte pédagogique ne se limite pas à la transmission de savoirs et regrette que certains candidats ignorent la dimension éducative de leur mission d'enseignement (gestion de classe, manière de servir, ...).

Sur ce point qui ne constitue pas l'essentiel de l'entretien, le jury conseille aux futurs candidats :

- de se familiariser avec le site du MEN ;
- d'avoir une connaissance approfondie des droits et des devoirs d'un fonctionnaire de l'éducation nationale ;
- de s'informer et approfondir « les compétences professionnelles des maîtres » (arrêté du 1er juillet 2013 publié au JORF du 18 juillet 2013 et au BOEN du 25 juillet 2013) ;

- de s'informer sur la dimension éducative qui fait partie intégrante des missions du professeur de lycée professionnel, définie dans les textes publiés par le ministère de l'éducation nationale et dans le code de l'éducation ;
- de se référer aux textes de référence et réglementaires en vigueur.

4. Conclusions

Selon leur cursus, le jury conseille aux candidats :

- d'approfondir ou d'actualiser leur connaissance de l'entreprise ;
- d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider au développement de séquences pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente. En particulier, ils ne doivent pas se priver d'aborder les nouvelles pratiques pédagogiques ;
- d'apporter beaucoup de soin à la rédaction du dossier, notamment dans l'orthographe, la syntaxe, la présentation, la pagination.

Cette épreuve ne peut être improvisée. Le jury conseille aux futurs candidats de s'y préparer dès leur inscription au concours.

5. Résultats

23 candidats ont composé pour cette épreuve du CAPLP, la moyenne des notes obtenue est de 10,2 avec :

- 20,0 comme meilleure note ;
- 4,0 comme note la plus basse.

